

17 mars 2017

AVIS D'INFORMATION

PALATINE PREMIERE SICAV

Palatine Asset Management a approuvé la modification relative au changement d'indicateur de référence, décidée par le Conseil d'Administration de votre SICAV PALATINE PREMIERE, dans sa séance du 13 mars 2017.

Ainsi, **à compter du 1^{er} avril 2017** :

- le nouvel indicateur de référence de la SICAV sera **l'indice EuroMTS de maturité de 5 à 7 ans en euro**, en remplacement de l'indice EFFAS Bond Indices France GOVT 5-7 ans qui ne sera plus suivi par Bloomberg.

La gamme d'indices EuroMTS offre six plages de maturité et est représentative à la fois du marché d'emprunts d'état de la zone euro et des diverses maturités, à partir d'un an, qui composent la courbe des taux en euro.

La SICAV n'est ni indicielle ni à référence indicielle et l'indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison a posteriori de la performance. Aucune corrélation avec l'indicateur n'est recherchée par la gestion ; par conséquent, le portefeuille ne suit pas la composition de l'indice et la performance de la SICAV peut s'éloigner durablement de celle de cet indicateur.

Ce changement n'implique aucune évolution substantielle du profil rendement risque de la SICAV, et toutes ses autres caractéristiques restent inchangées.

Cette communication est en conséquence strictement informative, et ne nécessite aucune démarche à effectuer concernant les positions actuellement détenues.

Nous vous invitons à consulter les documents de votre SICAV qui seront disponibles début avril 2017 sur notre site internet www.palatine-am.com.

Ils peuvent également vous être adressés sur simple demande écrite à l'adresse suivante :
Palatine Asset Management – 42, rue d'Anjou – 75008 Paris.

PALATINE ASSET MANAGEMENT